

NOS MEILLEURS VŒUX ET BELLE ANNEE 2004

Notre calendrier des rendez-vous 2004 se met en place :

le 3 février à 19h30 au Relais de Ménilmontant - 85 bis rue de Ménilmontant

le 04 mars à 19h30 au SAFIP – Jeunesse Feu Vert – 104 rue des Couronnes

le 24 mars à 19h30 au Relais de Ménilmontant 85 bis rue de Ménilmontant

Vous trouverez à la suite de cette convocation le relevé de nos deux dernières réunions.

A très bientôt, l'équipe " jardimatrice ".

Anja Schmid, Bastien Hourst, Benoît Delbosc, Dominique Hervo,
Laura Morosini, Michel Blondeau, Michel Hervo, Stéphane Bettiol.



REUNION DU 02/12/2003

Ceci n'est pas réellement un compte rendu mais un récapitulatif des différents éléments abordés lors de cette réunion, le travail ayant été fait uniquement à partir du plan que Patrice HUGUIER nous a concocté. Il nous a confirmé que le plan est mis à l'échelle réelle.

Présence : environ 15 personnes. Chacune s'exprime à propos de ce plan. Il en résulte :

Il faut établir quelles sont les zones d'ombres à travers les saisons sur le jardin.

Déterminer les chauds et froids du terrain, le sec et l'humide.

Entre les parcelles cultivées gazon, gravier ou planchettes ?

Les points d'eau : 2 sur le 2bis et 1 sur le 1

Concernant la zone de 30m2 des mélanges et interprétations différentes sur les mots " convivialité et accueil " dus à cette dénomination " Aire de convivialité " sur le plan. Ces deux mots doivent se manifester partout où le jardinier travaille. Il restera à confirmer le lieu le plus adéquat pour le point de rencontres. Des explications sur panneaux peuvent faire le reste à l'entrée du jardin. Partage des zones à confirmer : jardin sauvage, zone de rencontre de 30m2, cabanon d'outillage, allée etc.

La zone la plus ensoleillée est au milieu du jardin, même en hiver : à garder donc pour le travail de jardinage.

Pourquoi si l'on garde la maison à outils et un cabanon de réchauffement convivial ne pas

mettre le jardin sauvage à gauche du cabanon et l'espace de rencontres à droite du cabanon ? Et non ces deux lieux au même endroit ?

L'allée devrait être moins large. Faire des encoches pour doublements ou retournements de fauteuils roulants.

Le 1, parcelle très à l'ombre toute la journée, toute l'année.

L'autorisation d'entrer : à discuter en abordant le " fonctionnement " du jardin.

Toilettes : vraie ou sèche ? information à venir

Avoir une signalétique : à demander à la Mairie ou bien faire appel aux artisans du quartier céramique/bois/ferronnerie....

Propositions de graines, à suivre et création de nouvelles plantes ... exemple La Liponnée (? ? ?)

EN CONCLUSION : Laurence estime, au point où nous en sommes, qu'une réunion avec les interlocuteurs de la Ville de Paris est nécessaire.

Suite...

Rendez vous sur les terrains au 2, 2bis et 8 Cité Leroy

avec

Mme FRISON et M. DELHAYE " Cellule Main Verte " de la DEPV
le lundi 15/12/2003 à 16h30.

Présents : Pascale Sanchez, Zouina Kouati, Anja Schmid, Michel Blondeau, Michel Hervo

Excusée : Lydia Charcellay

Mme FRISON (DPJEV) nous a précisé l'installation minimum officiellement prévue :
Grilles sur muret, apport de terre végétale, prise d'eau (une au 2bis et une au 1 Cité Leroy lui semble suffisantes, le reste est à examiner).

Nous avons insisté sur :

- la qualité promise des grilles.
- des arbres ou arbustes accompagnant l'allée en dur
- d'un cabanon pour l'outillage plus esthétique que la cabane en tôle existante
- un espace " rencontres " de 30 m²
- un espace végétalisé décoratif avec grille au 1
- examen de la Pierrée. Etude de drainage
- la possibilité de gain de terrain sur la Cité Leroy au niveau du 4
- présentation du terrain 8 Cité Leroy qui pourrait continuer comme pépinière avec léger apport de terre sans abîmer les plantes et les arbres déjà présents sur le lieu. Selon Mme FRISON pas de nécessité de porte de sortie au 8.
- Au fond du jardin une clôture se fera avec un retrait d'environ 3m à cause de l'instabilité du terrain et du risque d'éboulements sur une maison juste en dessous.

Mme FRISON émet des réserves sur les possibilités d'installer un sanitaire, local poubelle, stockage d'eau ou sans commentaires sur les autres propositions élaborées collectivement le dimanche 23/11/2003 et repris dans le compte rendu que nous lui avons remis à sa demande.

&

*Nous rappelons à tous de nous avertir de leur changement d'adresse ou d'email.
Nous rappelons à ceux qui n'ont pas encore adhéré que leur cotisation s'élève entre 10 et 20€.*